

Image not found or type unknown



## Transfert de PEL, retenue surprenante

Par **Maxime\_old**, le **17/04/2007** à **15:08**

Bonjour, lors d'un transfert d'un PEL (environ 32 000 euros) d'une banque (BNP) à une autre (Caisse d'épargne), le montant de mon PEL est passé de 32 495 à 30 483 euros, soit plus de 2000 euros en moins.

Les frais de 50 euros de transfert ont été prélevés sur mon compte courant.

La banque d'origine met du temps à me répondre et semble avoir du mal à expliquer ça autrement qu'en me parlant des droits à primes...

Les droits à prime et/ou intérêts peuvent-ils être retenus durant ce genre de transfert (sur quels textes m'appuyer pour argumenter ?), ou existe-t-il une autre explication à cette différence ?

Merci d'avance pour vos informations

Maxilme